

Vos assurances à la retraite

Un portrait

Une présentation de Pierre Laplante
Responsable du dossier des assurances
Fédération des Retraités de l'Université du Québec

Cette présentation actualise les conclusions d'un rapport soumis à la FRUQ par un groupe de travail formé de Pierre Dionne, Thérèse Leduc et Denis Rivet: *Étude comparative des couvertures d'assurance maladie*, 2005, 17 p. Cette présentation est régulièrement mise à jour.

juillet 2025



Vous avez moins de 65 ans

- Assurance vie (facultative)

- votre prime annuelle: 0,1369 \$/1 000 \$

- votre prestation: 50 % du salaire de départ

L'UQ paie une prime identique

Vous avez moins de 65 ans

- Assurance accident-maladie (obligatoire sauf si exempté)
 - votre prime individuelle annuelle: 1 324.44 \$
 - votre prestation: 90 % des frais admissibles

Impôt du Québec à 20 % sur la contribution de l'Université: (variable)

L'UQ paie une prime identique

Vous aurez bientôt 65 ans,

ou vous êtes un employé de 65 ans ou plus qui prend sa retraite

Vos assurances collectives avec l'UQ vont cesser,
le premier du mois qui suit votre date anniversaire ou le jour de votre prise de retraite pour un employé de 65 ou plus.

- **Assurance vie** Cessation de la couverture et ajout sans frais d'un capital-décès de 2 000 \$

À réclamer auprès de l'établissement universitaire lors du décès.

- **Assurance accident-maladie** Cessation de la couverture

Vous aurez bientôt 65 ans, ou vous êtes un employé de 65 ans ou plus qui prend sa retraite

Assurance vie, des choix :

- BENEVA produit collectif 5844 homme 65-69 ans 2,56 \$ par 1 000 \$
- Tout autre assureur

Pourquoi adhérer ?

Couvrir les dépenses inévitables causées par un décès

Couvrir le remboursement des dettes

Compenser la perte d'une assurance vie collective se terminant à la retraite

Laisser une somme d'argent à vos proches

Vous aurez bientôt 65 ans

ou vous êtes un employé de 65 ans ou plus qui prend sa retraite

- Assurance accident-maladie, des choix:
 - Couverture RAMQ uniquement, inscription automatique
 - Couverture RAMQ et assurance privée complémentaire, inscription automatique à la RAMQ
 - Couverture entièrement privée incluant les médicaments, en aviser la RAMQ

Vous aurez bientôt 65 ans

ou vous êtes un employé de 65 ans ou plus qui prend sa retraite

- Assurance accident-maladie, des choix:
 - BENEVA produit collectif 3997 et RAMQ
 - Manuvie Emporte-moi, (formule de base) et RAMQ
 - SSQ Privilège (formule de base) et RAMQ
 - RAMQ

**Les
Couvertures**

Étude par type de couverture

- Assurance voyage
 - Médicaments
 - Soins de la vue
 - Hospitalisation
 - Ambulance et transport
 - Soins dentaires
 - Prothèses et équipements médicaux
 - Spécialistes et thérapeutes
 - Soins infirmiers
 - Hébergement et soins à domicile
 - Services diagnostiques
- Ce document est produit à titre indicatif; seuls les contrats d'assurance sont les documents officiels.

Assurance voyage

– UQ : 2 millions \$ viager
maximum 3 mois par voyage

– BENEVA: 1 million \$ viager

maximum 45 jours par voyage (prolongation possible) →
+ 5 000 \$ annulation par voyage par personne

– SSQ: 30 jours par voyage, 5 millions par voyage, + 5 000 \$ annulation par voyage par personne

– Manuvie Emporte-moi: avec prime supplémentaire

Il est fortement recommandé de prolonger votre assurance avec SécuriGlobe qui offre SOLIS, le produit d'assurance voyage individuelle de La Capitale. En pareil cas, le séjour initial de 45 jours et la période de prolongation sont considérés comme une période continue de protection. De la sorte, si un événement exigeant des soins de santé et survenant dans les 45 premiers jours est suivi d'une rechute à partir du 46^e jour, vous serez couverts. L'assureur n'invoquera pas de conditions préexistantes pour refuser de payer. Téléphone 1-844-224-6183

Médicaments

- UQ : 90 %
- BENEVA: 0 % si couvert par la RAMQ
- 85 % du premier 5 000 \$ 100 % de l'excédent pour certains (maximum 25 000 \$ par année civile)
- SSQ: 0 %
- Manuvie Emporte-moi: 80 % en sus de la RAMQ maximum 450 \$
- RAMQ : 67 % avec franchise mensuelle de 22,90 \$

Soins de la vue

- UQ : 0 %
- BENEVA: 0 %
- SSQ: 0 %
- Manuvie Emporte-moi: 100 % maximum 150 \$ par période de deux ans

Hospitalisation 2 lits

- UQ : 100 %
- BENEVA: 100 %
- SSQ: 100 % avec maximum
- Manuvie Emporte-moi: 50 % 150 premiers jours

Ambulance terrestre et aérienne

– UQ : 90 %

– BENEVA: 70 %

– SSQ: 100 % maximum 1 000 \$

– Manuvie Emporte-moi: 100 % maximum avion de 4 000 \$

Soins dentaires (accident dents naturelles)

- UQ : 90 %
- BENEVA: 70 %
- SSQ: 0 %
- Manuvie Emporte-moi: 100 % maximum 2 000 \$

Prothèses et équipements médicaux

– UQ :

- 90 % de la majorité des équipements avec parfois des maximums

– BENEVA:

- Fauteuil roulant à 70 %, appareil d'assistance respiratoire et oxygène, appareil thérapeutique, membre artificiel et prothèse externe, appareil orthopédique à 70 %, chaussure orthopédique à 70 % avec un maximum de 400 \$ par année, appareil auditif à 70 % de 858 \$ sur 24 mois, bas de soutien à 70 % avec un maximum de 6 paires sur 12 mois,

– SSQ:

- Appareil auditif à 70 % de 750 \$ sur 4 ans, appareils d'assistance respiratoire, fauteuil roulant, lit d'hôpital, appareil thérapeutique, neurostimulateur transcutané pompe à insuline et accessoires à 70 % maximum de remboursement 1 000 \$, bas de soutien maximum 3 paires, vaccins, 200 \$ admissibles par année, prothèse externe et membre artificiel remboursement maximum 5 000 \$ à vie,

– Manuvie Emporte-moi:

- Appareils de ventilation maximum global de 250 \$ par période de 5 ans, lit d'hôpital 500 \$ par année, oxygène, respirateur ou ventilateur maximum de 500 \$ par année, appareil médicaux maximum de 100 \$ par année, fauteuil roulant 500 \$ par période de 5 ans, 5 000 \$ viager, fournitures médicales 500 \$ par année, bas de contention et soutien gorge postmasectomie 250 \$ par année, prothèses 1 000 \$ par année, aides médicales 250 \$ par année.

Spécialistes et thérapeutes

–UQ : 90 % 500 \$ spécialiste

–BENEVA:

- psychothérapie, chiropractie, podiatres, ostéopathes, naturopathes, physiothérapie, orthophonie, ergothérapie audio, diététistes: 70 % jusqu'à concurrence d'un maximum admissible de 715 \$ par professionnel par année civile.

–SSQ:

- Soins psychologiques à 70 %, 55 \$ par consultation et remboursement maximum de 500 \$. Acupuncteur, audiologiste, ergothérapeute, orthophoniste, podiatre, chiropraticien incluant radiographie, ostéopathe physiothérapeute, thérapeute en réadaptation physique, diététiste: 70 %, avec des limites de coût par traitement et de nombre de traitements.

–Manuvie Emporte-moi: 100 %

- acupuncteurs, chiropraticiens (sans radiographie), podiatres, ostéopathes, naturopathes, podologues, physiothérapeutes(avec billet du médecin), massothérapeutes 15 \$ par visite, maximum de 20 visites par année par spécialiste; psychologues et les orthophonistes aux alentours de 65 \$ par visite avec un maximum de 10 visites par année par spécialiste.

PHYSIOTHÉRAPIE : visite de 80 \$

Remboursement :

BENEVA : 56 \$

SSQ (base): 28 \$

Manuvie (base): 15 \$

CHIROPRACTIE : visite de 50 \$

Remboursement :

BENEVA : 35 \$

SSQ (base) : 24.50 \$

Manuvie (base) : 15 \$

Soins infirmiers

- UQ : 100 % illimités
- BENEVA: 70 % maximum de 3 000 \$/an
- SSQ: 60 \$ par jour
- Manuvie Emporte-moi: 100 % avec maximum de 1 000 \$ par année

Hébergement et soins à domicile

– UQ :

- 90 % 180 jours centre d'hébergement

– BENEVA:

- 70 % 500 \$ domicile
- 70 % 180 jours centre d'hébergement
- 100 % 180 jours soins longue durée

– SSQ:

- 60 \$ par jour, aide à domicile
- maison de convalescence, 60 \$ par jour maximum 30 jours

– Manuvie Emporte-moi: de 500 \$ à 1 000 \$ par année

Services diagnostiques

– UQ :

- 90 % examens et traitements radiologiques (incluant rayons X et IRM), thermographies, tests de laboratoire, traitements au radium et aux isotopes radioactifs), transfusions sanguines; prélèvements sanguins; oxygène, ainsi que la location des appareils nécessaires à son administration

– BENEVA:

- 70 % 1 000 \$, 100 % excédent, radiographies (IRM 750 \$ admissibles), analyses de laboratoire, oxygène sang, plasma sanguin et transfusion

– SSQ:

- 70 % maximum de remboursement 500 \$. Analyses de laboratoire, radiographies, échographies, IRM électrocardiographies, tomodensitométries.

– Manuvie Emporte-moi:

- Examens tomodensitométriques : 200 \$ par année
- Échographies : 50 \$ par année
- IRM : 500 \$ par année
- Analyses en laboratoire - maximum de 100 \$ par catégorie, par personne, par année
- Test CA 125 - maximum de 75 \$ par personne, par année
- Test de l'antigène prostatique spécifique (APS) - maximum de 75 \$ par personne, par année

À retenir

- Pour l'assurance voyage, BENEVA se démarque.
- Pour les médicaments, BENEVA et Manuvie se démarquent.
- Pour les soins de la vue, Manuvie se démarque.

À retenir

- Pour les soins dentaires, BENEVA et Manuvie se démarquent.
- Pour les spécialistes et thérapeutes, BENEVA se démarque.
- Pour les autres couvertures, BENEVA, SSQ et Manuvie s'équivalent.

Vous aurez bientôt 65 ans

ou vous êtes un employé de 65 ans ou plus qui prend sa retraite

- Assurance accident-maladie, des choix:
 - BENEVA et RAMQ
 - Manuvie Emporte-moi et RAMQ
 - SSQ et RAMQ
 - RAMQ

LES COÛTS

Étude de 2 cas

- Aucune réclamation = coût minimum = la prime
 - 6 visites de 50 \$ (chiropraticien)
 - 4 visites 80 \$ (physiothérapeute)
 - 1 IRM 500 \$

	chiropraticien	physiothérapeute	irm	TOTAL
REMBOURSEMENT				
BENEVA	210 \$	224 \$	350 \$	784 \$
MANUVIE (base)	90 \$	60 \$	500 \$	650 \$
SSQ (base)	126 \$	112 \$	350 \$	588 \$

Analyse comparative des coûts par année pour les retraités de 65 ans et plus.

	BENEVA		MANUVIE (base) <i>voir note 1</i>		SSQ	
	série 3997		emporte-moi (base)		privilège (base)	
	65 ans à 69 ans		65 à 69 ans		65 à 69 ans	
	Plan individuel	Plan couple	Plan individuel	Plan couple	Plan individuel	Plan couple
COÛT SANS RÉCLAMATIONS	1 074 \$	1 945 \$	1 140 \$	2 076 \$	662 \$	1 119 \$
COÛT AVEC RÉCLAMATIONS	1 374 \$	2 245 \$	1 610 \$	3 016 \$	1 194 \$	2 183 \$

Note 1

Avec Manuvie, il faut prévoir une prime annuelle pour une assurance voyage avec annulation de 500 \$ à 600 \$ par personne.

RAMQ MÉDICAMENTS : coût mensuel

Lors de l'achat de médicaments, une franchise de 22 \$ s'applique.

Par la suite, la personne assurée paie 30 % du coût et la RAMQ 70 %.

En incluant la franchise, la contribution de la personne assurée ne peut dépasser 102.64 \$ par mois.

Exemple pour un achat de 200 \$.

$$200 \$ \text{ moins } 22 \$ = 178 \$ \times 33 \% = 53,40 \$$$

$$22 \$ + 53,44 \$ = 75. 40 \$$$

Contribution payée à Revenu Québec dans votre déclaration de revenu 766 \$

CONCLUSION

- Au regard de l'analyse des couvertures, il nous semble que BENEVA offre de bonnes protections.
- Manuvie _(base) et SSQ _(base) offrent aussi de bonnes protections sans toutefois se démarquer nettement par rapport à BENEVA.
- Au regard des coûts, BENEVA offre un avantage certain. Il provient du fait que les primes sont très concurrentielles, mais aussi du fait que les frais admissibles encourus, dépassant 1 000 \$ par contrat, sont remboursés à 100 %. (Un plan couple constitue un contrat)

CONCLUSION

- Avant votre 65^e anniversaire, le Service des ressources humaines vous préviendra que votre participation aux assurances du réseau UQ est sur le point de cesser. (le premier du mois suivant la date anniversaire)
- Votre choix devra être effectué, selon le cas, dans les 31 ou 60 jours qui suivent la cessation de votre assurance du réseau UQ .
- Vous ne retrouverez pas ce que vous viendrez de perdre, à moins de payer une prime largement supérieure à votre prime d'assurance accident maladie du réseau UQ.

A vibrant sunset over the ocean. The sky is filled with streaks of orange, red, and purple, transitioning to a pale blue at the top. The ocean is dark with white-capped waves. In the foreground, two people are walking away from the camera on a dark, silhouetted beach. The overall mood is serene and peaceful.

Santé !

LIENS UTILES

AQRP/BENEVA (Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic) au 1- 800-653-2747. **Sécuriglobe** 1-844-224-6183

MANUVIE offre des protections en assurance maladie pour les retraités de 65 ans et plus dans le cadre du régime **Emporte-moi**. Il y a quatre formules de couvertures. En consultant la section **Emporte-moi**, vous pouvez **demandeur un dépliant, obtenir une estimation et consulter les couvertures des quatre formules**. Vous pouvez aussi communiquer avec eux par téléphone au 1-877-477-3303.

SSQ offre des protections en assurance maladie pour les retraités de 65 ans et plus dans le cadre du régime **Privilège**. Il y a trois formules de couvertures. Vous pouvez aussi communiquer avec eux par téléphone au 1-866-777-9788.